



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/1996/92
18 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1996
New York, 24 juin-26 juillet 1996
Point 10 de l'ordre du jour

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Lettre datée du 21 juin 1996, adressée au Président du Conseil
économique et social par le Président du Comité chargé des
organisations non gouvernementales

À sa 602e séance, le 21 juin 1996, le Comité était saisi du rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales (E/1996/58).

À la même séance, le Comité a exprimé son ferme appui et ses encouragements à S. E. M. Ahmad Kamal, Président du Groupe de travail à composition non limitée, et l'espoir que la question serait résolue avant la fin de la session de fond de 1996 du Conseil économique et social.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil économique et social, au titre du point 10 de l'ordre du jour de sa session de fond de 1996.

Le Président du Comité chargé des
organisations non gouvernementales

(Signé) Fidel COLOMA
